

DANGÉ-ST-ROMAIN

JUIN 1989

LETTRE MUNICIPALE N° 4

Le mot du maire

En Mars dernier, vous avez confié la gestion de notre commune à une nouvelle EQUIPE : celle-ci s'est mise immédiatement au travail et les commissions ont beaucoup travaillé sur les dossiers qui leur ont été confiés.

Nous avons, bien sûr, poursuivi les actions entreprises par l'ancien Conseil Municipal, mais aussi nous avons voulu donner à de nouveaux projets notre propre marque :

- meilleure information de nos concitoyens : outre le Bulletin Municipal annuel, vous recevrez une Lettre trimestrielle;
- embellissement de la commune : nous avons commencé à intensifier le fleurissement et nous aurons une attention particulière pour les espaces verts;

- amélioration de la voirie : dans les 12 mois qui viennent nous aménagerons 6000 m² de trottoirs. Le Conseil a voté 450.000 frs de crédits à cette fin;

- encouragement à la vie associative : 385.000 frs ont été votés pour améliorer les installations sportives, les salles de réunion, le Club du 3^e âge, le Centre Aéré, le Syndicat d'initiative : ces travaux sont en cours ou seront terminés dans les semaines à venir.

Mais, dit-on, "DIRIGER C'EST PREVOIR" : aussi allons-nous prévoir, pour les prochaines années, comment concrétiser nos projets en matière de voirie, de bâtiments, de réseaux et d'équipement.

Une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement, une bonne gestion de l'emprunt, un autofinancement plus conséquent, nous permettront, dès le mois de Septembre, de définir un plan d'Investissement pour les 3 années à venir. Vous en serez, bien sûr, informés.

Après ces quelques mois de travail en commun, je veux ici remercier tous les Conseillers Municipaux pour leur dynamisme, leur efficacité, leur dévouement et leur cohésion.

Je suis persuadé que leurs résultats seront à la hauteur de leur enthousiasme.

Robert STANGHELLINI
Maire.

L'ARBRE DE LA LIBERTE VOUS RACONTE...

Cedrus Deodora je suis né, mais on m'appelle plus simplement cèdre bleu; bien planté et fringant, j'orne l'entrée du camping depuis le 21 Mars de l'an 1989. Pour me faire prendre racine, j'ai mobilisé les trois derniers maires de Dangé et les enfants des écoles. Je suis donc assuré d'une longue vie paisible si intempéries ou vandalisme n'y mettent fin avant l'heure. Vainement, j'ai cherché un ancêtre dans ma commune, car l'arrière grand-père dont on m'a parlé fut lâchement abattu par une nuit d'Août 1799. Un parent de Buxeuil devait subir le même sort en 1797 et trois tentatives de plantation en 1848 n'ont jamais abouti. Par chance, l'accacia mis en place en 1948 se porte bien à ce jour. A Usseau, un cousin fut sauvagement détruit en 1797. Fort heureusement, il me reste un frère aîné planté en 1945 à Port-de-Piles. C'est pourtant dans la Vienne que fut planté le premier arbre de la Liberté de France. Cela se passait à Saint-Gaudent un jour de Mai 1790; le Curé du village, Norbert PRESSAC, était un botaniste à la main verte... mais qu'importe... on ne peut pas vivre dans le passé et je préfère concentrer ma sève sur l'avenir.

Qui sait... l'hiver prochain sera peut-être rude...

Documentation : les arbres de la Liberté à Poitiers et dans la Vienne.
par Robert PETIT. (Editions CLEF 1989)



Notre jardinier Municipal Didier Guédon revient du camping escorté par les enfants des écoles.



10 commissions ont été mises en place :

COMMISSION	RESPONSABLE
Affaires culturelles	Claude DAGUISE
Assainissement	Michel TOUZALIN
C.C.A.S.	Marcelle LOIZON
Enseignement - Restaurant scolaire	Ginette NUTTA
EQUIPEMENT :	Guy CHAMPION
- Bâtiments	Henri RATTE
- Voirie - Réseaux.	Jacques BRETON
Finances	Gérard ARNAULT
Environnement	Marie-Bernadette CHEYMOL
Accueil et Communication	Michelle de BORDE
Jeunesse - Sports	Gérard MALBRANT
PERSONNEL Masculin	Raymond HUBERT
Féminin	Nadia BRUNET

Depuis le 24 Mars 1989, la composition du Conseil Municipal est la suivante :

- Maire :	Robert STANGHELLINI
- 1 ^{er} Adjoint :	Guy CHAMPION
- 2 ^e Adjoint :	Marcelle LOIZON
- 3 ^e Adjoint :	Raymond HUBERT
- 4 ^e Adjoint :	Claude DAGUISE
- 5 ^e Adjoint :	Michel TOUZALIN
- 6 ^e Adjoint :	Gérard ARNAULT

Les autres Conseillers Municipaux sont :

- Michelle de BORDE	- Yvan HENRY
- André BRAULT	- Gérard MALBRANT
- Jacques BRETON	- Denyse NAUD
- Nadia BRUNET	- Ginette NUTTA
- Michel CHAUSSE	- Bernard PIRON
- Yves CHESNE	- Henri RATTE
- Marie-Bernadette CHEYMOL	- Claude ROY
- Jean-Pierre DELMAS	- Jacques ROY

Finances

Le budget 1989 s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 8.168.414 frs. Ce qu'il est important de dégager de ce total, ce sont :
 - les dépenses imprévues pour une somme de 250.000 frs.
 - les prélèvements pour autofinancement pour un montant de 2.114.000 frs.
 Cette dernière somme est prévue pour des investissements nouveaux.

Le budget d'investissement se divise en trois grandes parties :

- **MATERIEL** : Avec les reports de 1988, les dépenses prévues sont de 461.157 frs.
 Les deux principaux postes sont : - 1 camion incendie pour 108.742 frs.
 - 2 fourgonnettes pour 98.018 frs.
- **BATIMENTS** : Avec les reports de 1988, les dépenses prévues sont de 2.742.000 frs, dont 944.000 frs d'autofinancement et 750.000 frs d'emprunt.
 Les deux principaux postes sont : - réfection de l'église St Pierre 250.000 frs.
 - aménagement de la Salle des fêtes 1.480.000 frs.
- **VOIRIE** : Avec les reports de 1988, les dépenses prévues sont de 2.061.548 frs, dont 900.000 frs d'autofinancement et 750.000 frs. d'emprunt.
 Les trois principaux postes sont : - aménagement Centre Bourg 250.000 frs.
 - bitumage de trottoirs existants 450.000 frs.
 - embellissement et améliorations 100.000 frs.

Flash-infos

On peut être Conseiller Municipal et artiste, c'est le cas de Jacques ROY qui nous propose ce charmant logo pour notre ville. Cette proposition a été retenue à l'unanimité.

Remise de médaille le 8 MAI dernier pour MM. Maurice TURBOT, Henri BILLECOQ et Jean-Marie SALOMON.



MM. Turbot et Salomon

Pour Messieurs TURBOT et BILLECOQ : La croix des combattants et pour Monsieur SALOMON : La croix de guerre des T.O.E. avec étoile d'argent.

Monsieur BILLECOQ étant invalide, c'est au FLOREAL que M. GOURON, Président de l'Association des Anciens Combattants, lui a remis sa décoration.



UN CONSEIL MUNICIPAL c'est avant tout des EQUIPES au service de tous.

E NTRETIEN

- **Trottoirs** : un montant global de 450.000 frs. est alloué à l'aménagement des trottoirs défectueux ou à créer. Ces travaux sont déjà et seront une gêne pour automobilistes et piétons durant quelques mois. Nous vous demandons patience et compréhension.
- **Voirie** : en raison des travaux d'installation du gaz, la réfection des rues dans l'agglomération est suspendue pour 1989. Ceci n'empêchera pas de poursuivre l'entretien hors de la zone des canalisations prévues. Les chemins vicinaux ont été visités minutieusement par la commission de l'Équipement. Des réfections sont en cours.

Q UALITE DE LA VIE

- La D.D.A. a dressé un projet d'assainissement dont le devis estimatif s'élève à 475.000 frs. et dont les dispositions techniques s'intègrent sans modification au programme général des travaux. Ce projet technique prévoit :
 - la première partie de la canalisation eaux usées permettant de desservir le hameau de Buxières (longueur 280m),
 - des travaux complémentaires à la station d'épuration principalement au niveau du décanteur et de la recirculation des boues.
- Ouverture de la piscine du 12 au 30 JUIN pour les écoles et collèges et à partir du 1^{er} JUILLET pour tous publics.
- **Camping** : Les travaux sont terminés et après aménagement de sanitaires pour personnes à mobilité réduite, il bénéficie désormais du label 2 étoiles. Coût global : 75.000 frs.

U TILITE COLLECTIVE

- **Feux tricolores** : L'installation en est prévue en deux points prioritaires :
 - l'un croisement R.N. 10 / rue des Menants synchronisé avec celui situé R.N. 10 / rue de la gare. Coût : 55.000 frs.
 - l'autre, route de Vaux, en vue de protéger les sorties scolaires de l'école Louis PERGAUD. Coût : 40.000 frs.Ce dernier fonctionnera en clignotant orange avec bouton de commande pour passage au rouge.
- **Gaz naturel** : En liaison avec la municipalité, gaz de France a pris la décision de desservir notre ville. Le gaz naturel est un produit propre et constitue un atout dans la lutte anti-pollution. Outre de multiples qualités, il est largement compétitif. Dès septembre 89, il desservira les rues :
 - Justin PACHET, - de la Gare, - Jules FERRY, - Ludovic GOULIER, - de la Rivière et la R.N. 10 Nord.A cette occasion, un branchement au moindre coût vous est proposé pour 500 frs. TTC (encastrement du coffret non compris), si vous installez un chauffage au gaz naturel pour votre habitation dans un délai d'un an (coût normal : 3000 frs. TTC).
Renseignements complémentaires : GAZ DE FRANCE Subdivision de Châtellerault 23, avenue Georges Clémenceau. Tél. 49 21 30 19.

I MPULSION ET DYNAMISME

- **Juennesse et sports** : le budget 1989 prévoit les aménagements suivants :
 - Stade Marcel Thiollot
 - réengazonnement des terrains
 - amélioration de l'éclairage du petit terrain. Coût : 60.000 frs.
 - système d'arrosage des terrains. Coût : 40.000 frs.
 - *Stade Pierre Marie* :
 - mise en place de la main courante.
- **Accueil et Communication**. La nouvelle commission s'efforce de faire passer le plus grand nombre d'informations possible par voie de presse et dans la présente lettre. Il est rappelé aux diverses associations pour qui le "savoir faire" n'a pas de secrets, que nous sommes à leur disposition pour le "faire savoir"...
- **Affaires culturelles** : Bicentenaire.
Ce qui s'est passé :
 - 21 MARS : plantation d'un arbre de la Liberté au camping.
 - 2 AVRIL : Semi-marathon à thème révolutionnaire.
 - 15 AVRIL : Gala annuel de l'espoir Sportif - costumes révolutionnaires.
 - 23 AVRIL : Rallye pédestre avec la Révolution pour thème.
 - 25 AVRIL au 2 MAI : Exposition sur la Révolution à la Salle des Fêtes pour les scolaires.
 - 20 JUIN : Fête de la musique avec l'harmonie municipale, la chorale du Foyer Culturel et les écoles DAUDET et PERGAUD.
- **Tennis de table** :
 - création d'une salle en prolongement du bâtiment tennis couvert. Coût : 75.000 frs.
- **Athlétisme** :
 - entretien de la piste. Un programme pour 1990 est déjà à l'étude : il sera discuté avec les diverses sociétés concernées.

Ce qui se passera le 14 JUILLET :

Défilé d'une compagnie de Gendarmerie et des Sapeurs Pompiers accompagnés d'une fanfare; lâcher de ballons et de pigeons voyageurs; Feu d'artifice tricolore; Bal Public.

P ERSONNEL COMMUNAL

- Avec le Printemps une nouvelle commission est mise en place, le personnel s'emploie aux travaux de saison : tonte des pelouses, broyage des bordures de routes, plantation de fleurs.
En bref, tous travaux nécessaires à l'entretien de notre cité. Prévu par l'ancienne municipalité, deux fourgonnettes neuves sont en service. Une tondeuse les a rejointes ainsi qu'un tracteur en remplacement du vieux Ferguson.
- Il est demandé aux propriétaires concernés de ne pas déposer de pierres en bordure de route. Cela évitera la détérioration du matériel.
- L'ensemble du personnel féminin a été entendu par la responsable au sein du nouveau conseil. Les doléances sont à l'étude. En vue d'organiser les remplacements en cas d'arrêt de travail, une réunion est prévue à court terme.
- Madame CLEMENT nous a quittés récemment. Entrée en 1979, en qualité d'employée municipale, elle était estimée de tous et particulièrement des enfants dont elle savait se faire obéir avec douceur et affection. Nos condoléances sincères vont à tous ses proches.

E MBELLISSEMENT DE LA CITE

- La commune a fourni et continuera à fournir des efforts pour embellir Dangé St Romain. Tout le monde aime les fleurs et un cadre propre. Nous avons déjà amélioré le fleurissement de notre ville et nous continuerons à privilégier les espaces verts. Aussi, nous souhaitons que chacun poursuive l'amélioration de son environnement immédiat en l'agrémentant de tout ce qui peut faire de Dangé un village agréable à vivre. Fin juin, comme chaque année, une équipe fera le circuit des maisons fleuries. Les lauréats seront félicités, encouragés et... récompensés. Le concours est ouvert à tous. A vous de jouer, à vous de fleurir...
- **Dernière minute** : un certain nombre de bancs et de poubelles neufs seront mis en place dans les semaines qui viennent; faites-en bon usage...
- **Salle Municipale** : des travaux importants d'agrandissement et de modernisation tant intérieurs qu'extérieurs devraient s'achever à l'Automne.

S OLIDARITE

- Depuis la parution du dernier bulletin municipal, le C.C.A.S. s'est réuni trois fois pour l'étude de divers dossiers.
- La bourse aux vêtements a connu son succès habituel avec encore plus d'acquéreurs. C'est un encouragement à persévérer.
- **Floral** : un nouveau conseil d'établissement a été mis en place le 28 AVRIL. Le bureau est en cours de constitution et veillera à apporter un mieux vivre aux résidents. Petites sorties et animations diverses se poursuivent tel ce récent séjour de 8 jours en Normandie dont nous revenons. Notre dernier repas à thème (Les Antilles) a eu lieu le 18 Juin. Au programme dans les mois qui viennent : une sortie d'une journée en Juillet et un Thé dansant en octobre. nous en reparlerons.
- **Restaurant scolaire** : Situation de l'année écoulée :
 - dépenses 322.236,58 frs. - recettes 286.925,61 frs.
 - participation de la commune 35.310,97 frs.
- nombre de repas servis : enfants 20800, adultes 246.



Renseignements pratiques

- **MAIRIE** Tél. 49 86 40 01
Ouverture de 9h à 12h et de 14h à 16h 30 (sauf : lundi, mercredi, samedi après-midi)
RECEPTIONS DU MAIRE
Lundi de 10h 30 à 12h - Samedi de 10h à 12h.
Sauf réunion; ou sur rendez-vous
PERMANENCES à LA MAIRIE
- Mutualité Sociale Agricole :
2^e jeudi de chaque mois de 14h à 16h.
- Allocations Familiales :
2^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h.
- C.I.C.A.S. : (Retraite complémentaire) suivant calendrier affiché à la Mairie.
- Sécurité Sociale : le lundi de 14h à 15h 15.
- Conciliateur : le vendredi après-midi à partir de 15h.
- **PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL**
PLACE ST. ROMAIN
- Assistance Sociale :
1^{er}, 2^e et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 12h.
- Consultations des nourrissons (PMI) : le lundi à 14h.
Rendez-vous à prendre au : Tél. 49 21 60 87
- Bibliothèque :
le mercredi de 9h 30 à 11h 30 et de 15h à 17h.
le vendredi de 16h 30 à 18h 30.
Responsables : Mme CHAUSSE, Mme CORDEIRO.
- **ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL**
- M. ARNAULT Michel Tél. 49 86 41 19
- **AIDE FAMILIALE**
- Mme PETIT Annick Tél. 49 86 40 35
- **AIDE MENAGERE**
- Mme FURGET Tél. 49 86 42 74
- **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE**
5 rue St Romain Tél. 49 86 35 22
Mardi de 9h à 12h et de 15h à 17h 30
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Samedi de 9h à 12h
- **CREDIT AGRICOLE**
Rue Jules Ferry Tél. 49 86 43 01
Ouvert tous les jours de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h sauf le lundi
Ouvert le samedi de 9h à 12h 30 et de 14h à 16h
- **CULTE CATHOLIQUE**
Père Joseph Guilbart, rue Jules Ferry Tél. 49 86 40 71
Horaires des messes hebdomadaires
Samedi : 18h 30 - Dimanche : 11h 00
- **ENSEIGNEMENT**
Collège Bellevue Tél. 49 86 41 09
Collège Privé St Pierre Tél. 49 86 41 38
Ecole Primaire et Maternelle St Gabriel Tél. 49 86 34 23
Ecole Maternelle Aimé Souché Tél. 49 86 35 24
Ecole Alphonse Daudet Tél. 49 86 41 64
Ecole Louis Pergaud Tél. 49 86 43 45
- **GARE S.N.C.F.**
Distribution automatique de billets
Renseignements Gare de Châtelleraut Tél. 49 58 50 50
- **GENDARMERIE**
- Les Ormes. Tél. 17 ou 49 85 60 11
- **OFFICE NOTARIAL**
Maîtres Jean-Pierre Delmas
et Guy Monjalon - Les Bonnins Tél. 49 86 40 07
- **POMPIERS**
En cas d'urgence : Tél. 49 86 40 08
49 86 41 25
49 86 37 34
- **PTT**
Rue Jules Ferry Tél. 49 86 40 00
Ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h
Départ du courrier : 18h 35 et le samedi 12h 35
- **SERVICE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (C.I.S.E.)**
Station de pompage de Vaux-Sur-Vienne Tél. 49 86 38 94
- **SYNDICAT D'INITIATIVE**
Siège Social : Mairie de Dangé-St-Romain
- **TELEPHONE**
Cabines (fonctionnement à pièces) Place de la Promenade
Place du Champ de Foire
Place St Romain
Rue du Stade
- **TRESOR PUBLIC - PERCEPTION RECETTE MUNICIPALE - C.N.P.**
Ouverture de 8h à 12h et de 13h à 16h
sauf le samedi Tél. 49 86 40 36
- **MEDECINS**
Cabinet médical - Rue de la Pelotinière
Docteur D. Marie Tél. 49 86 40 31
Docteur R. Stanghellini Tél. 49 86 42 75
Docteur J. Tocoua Tél. 49 86 45 00
- **PHARMACIENS**
P. Naud et J.P. Loustric - 4 rue St Romain Tél. 49 86 40 25
- **AMBULANCES**
- M. Aubert Tél. 49 86 40 33
- L. Charraut Tél. 49 86 34 88
- **INFIRMIERES**
• C. Guin Tél. 49 86 33 71
• J. Haye Tél. 49 86 43 76
• N. Vincent Tél. 49 86 37 02

CALENDRIER DES FETES à DANGÉ-ST-ROMAIN de JUIN à DECEMBRE

- **CINEMA**
16 Juin
22 Septembre
13 Octobre
3 Novembre
24 Novembre
22 Décembre
- **BALS**
14 Juillet - Bal de la Fête Nationale
7 Octobre - Bal de l'ADMR
21 Octobre - Bal des Boules et du Billard
4 Novembre - Bal des Donneurs de Sang
25 Novembre - Bal du Tennis
2 Décembre - Bal des Pompiers
- **FETES**
9 et 10 Juin - Fête de l'Enfance du Foyer Culturel
- Arts Martiaux
- Autres Activités
17 Juin - Fête de l'A.S.D.R.
23 Juin - Fête du Collège St Pierre
24 Juin - Fête de l'Ecole St Gabriel
14 Juillet - Fête Nationale - Feu d'Artifice
6 Août - Fête de l'Été à la Fontaine
- **CONCOURS**
10 Septembre - Concours de Pêche à St Romain
1 Octobre - Concours de Boules
20 Octobre - Concours de Tarots
(APE DAUDET-SOUCHE-PERGAUD)
18 Novembre - Concours de Belote de Parents d'Elèves du Collège
9 Décembre - Concours de Belote des Ecoles Privées
- **MANIFESTATIONS DIVERSES**
18 Juin - Banquet AFN
24 Juin - Challenge P. Marie - G. Malbrant
Méchoui - Feu de St Jean (FC)
27 Juillet - Kermesse du Centre aéré
19 au 25 Août - Semaine folklorique du Foyer Culturel
(Inauguration le 19, Soirée folklorique le 25).
31 Octobre - Soirée Dansante avec spectacle
12 Novembre - Thé Dansant (A.F.N.)
3 Décembre - Loto Musique et Boules
6 Décembre - Arbre du Noël du Foyer Culturel
10 Décembre - Loto du Club des 2 Cités Ste Barbe
16 Décembre - Arbre de Noël des Donneurs de Sang

N.B. : Courant Novembre : Exposition Philatélique.